

DIARIO DEL GOBIERNO

DE CATALUÑA Y BARCELONA,

DEL MIERCOLES 31 DE MARZO DE 1813.

S. Balbina Virgen. — Las Q. H. están en la Iglesia de San José; se reserva à las 5 y me dia de la tarde.

EMPIRE FRANÇAIS.

PARIS 21 fevrier.

Lettre de S. M. l'Empereur et Roi au Sénat.

» Sénateurs,

» Nous avons jugé utile de reconnaître, par des récompenses éclatantes, les services qui nous ont été rendus, spécialement dans cette dernière campagne, par notre cousin le maréchal duc d'Elchingen.

» Nous avons pensé d'ailleurs qu'il convenait de consacrer le souvenir, honorable pour nos peuples, de ces grandes circonstances où nos armées nous ont donné des preuves signalées de leur bravoure et de leur dévouement, et que tout ce qui tendroit à en perpétuer la mémoire dans la postérité était conforme à la gloire et aux intérêts de notre couronne.

» Nous avons en conséquence érigé en principauté, sous le titre de principauté de la Moskovva, le château de Rivoli, département du Pô, et les terres qui en dépendent, pour être possédées par notre cousin le maréchal duc d'Elchingen et ses descendants, aux clauses et conditions portées aux lettres-patentes que nous avons ordonné à notre cousin le prince archichancelier de l'Empire de faire expédier par le conseil du sceau des titres.

» Nous avons pris des mesures pour que les domaines de ladite principauté soient augmentés de manière à ce que le titulaire et ses descendants puissent soutenir dignement le nouveau titre que nous conférons, et ce, au moyen des dispositions qui nous sont compétentes.

» Notre intention est, ainsi qu'il est spécifié dans nos lettres-patentes, que si la principauté que nous avons érigée en faveur de notre dit cousin le maréchal duc d'Elchingen ne donne à lui et à ses descendants d'autre rang et prérogatives que ceux dont jouissent les ducs parmi

IMPERIO FRANCES.

PARIS 21 de febrero.

Carta de S. M. el Emperador y Rey al Senado.

Senadores,

» Hemos juzgado útil reconocer con recompensas brillantes los servicios que nos ha hecho particularmente en esta última campaña, nuestro primo el mariscal duque de Elchinga.

» Hemos pensado también que convenía consagrar el recuerdo halagüero para nuestros pueblos, de esas grandes circunstancias, en que nuestros ejércitos nos han dado pruebas señaladas de su valentía y despie dimento, y que todo quanto se dirigiese a perpetuar la memoria de ello en la posteridad, sea conforme a los intereses de nuestra corona.

» Por consiguiente hemos erigido en principado, bajo el título de principado del Moscova, el castillo de Rivoli, departamento del Po, y las tierras adyacentes para que las posea nuestro primo, el mariscal duque de Elchinga, y sus descendientes, con las cláusulas y condiciones contenidas en las patentes que hemos ordenado a nuestro primo el príncipe archichanciller del imperio, que las haya expedir por el consejo del sello de títulos.

» Hemos tomado medidas para que los dominios de dicho principado se aumenten de modo que el titular y sus descendientes puedan sostener dignamente el nuevo título que le conferimos, y esto por medio de las disposiciones que nos son competentes.

Nuestra intención es así, como está especificado en nuestras patentes, que el principado que hemos erigido en favor de nuestro primo el mariscal duque de Elchinga, no le dé a él ni a sus descendientes otro rango ni prerrogativas que aquellas de que gozan los duques entre quic-

lesquels ils prendront rang selon la date de l'érection du titre. »

Donné au palais des Tuilleries, le 8 janvier 1813. Signé NAPOLEON.

[*Journal de l'Empire*]

Idem du 23.

— S. M. a rendu, le 21 février, le décret suivant :

ARTICLE PREMIER.

Il est accordé aux 200 bataillons de gardes nationales des cohortes formant les 34 nouveaux régiments de ligne, une somme de 16 fr. pour chacun des hommes qui, en vertu du décret du 14 mars 1812, ont été originellement appelés à composer les cohortes du premier bataillon de la garde nationale. Cette somme est destinée à réintégrer à la masse de linge et chaussure, la retenue de cinq centimes qui a été ordonnée sur la solde par le décret du 18 mai 1812.

2. Cette somme sera payée à bureau ouvert sur les fonds de la solde de 1812, partout où seront les régiments ayant droit à ce paiement.

3. Il sera, à cet effet, dressé des revues spéciales et nominatives de tous les gardes nationaux qui se trouvent dans le cas prévu par l'article 1.^{er} du présent décret, et qui, au moment de la revue, compteront dans l'effectif des 34 nouveaux régiments de ligne.

4. Cette somme de 16 fr. sera versée à la masse de linge et chaussure de chaque homme. Elle sera employée à recompléter les effets de linge et chaussure de chaque soldat, et notamment à la fourniture du sac à distribution, qui originellement n'a pas été accordé aux cohortes.

5. Les dispositions des quatre articles précédents ne sont point applicables aux conscrits de 1813, qui ont été admis dans les cohortes ou dans les nouveaux régiments d'infanterie de ligne.

6. Il est accordé en outre à chacun des 34 nouveaux régiments de ligne une paire de souliers par homme, en gratification. A cet effet le ministre-directeur de l'administration de la guerre fera payer à chaque conseil d'administration une somme de 12,00 fr., ou fera fournir les souliers en nature.

7. Il est accordé à chacun des régiments d'infanterie de ligne mentionnés aux articles 1 et 6 ci-dessus une somme de 20,000 fr., à titre de secours à leur masse d'habillement, pour opérer dans l'uniforme de ces corps les changements

nes romarán clasos segun la fecha de la erección del título.

Dado en las Tuillerías à 8 de enero 1813.

Firmado NAPOLEON.

[*Diario del imperio*]

Idem del 23.

— S. M. ha expedido el 12 de febrero el decreto siguiente :

ARTICULO PRIMERO.

Se concede á los 200 batallones de las guardias nacionales de las cohortes que forman los 34 regimientos nuevos de linea una suma de 16 fr. para cada qual de los hombres que, en virtud del decreto de 14 de marzo de 1812, han sido originelmente llamados á componer las cohortes del primer bataillón de la guardia nacional. Esta suma se destina para reintegrar la masa de lienzo y calzado, la retención de cinco centimos que se mindió sobre el sueldo con decreto de mayo de 1812.

2. Esta partida se pagará á despacho abierto sobre los fondos del sueldo de 1812, en qualquier parte que se encuentren los regimientos que tengan derecho á esta paga.

3. A dicho efecto se harán revistas especiales y nominativas de todos los guardias nacionales que se hallan en el caso previsto por el artículo 1.^{er} del presente decreto, y que en el momento de la revista serán contados en el efectivo de los 34 regimientos nuevos de linea.

4. Esta suma de 16 fr. se pondrá en la masa de lienzo y calzado de cada hombre. Se empleará en la recomposición de los efectos de lienzo y calzado de cada soldado, y señaladamente en la forniture de la mochila de distribución, que no se ha concedido originariamente á las cohortes.

5. Las disposiciones de los cuatro artículos precedentes no son aplicables á los conscritos de 1813, que han sido admitidos en las cohortes, ó en los nuevos regimientos de infantería de linea.

6. Se concede ademas á cada uno de los 34 nuevos regimientos de linea un par de zapatos por gratificación. A dicho efecto el ministro director de la administración de guerra hará pagar á cada consejo de administración una suma de 12,500 fr. ó hará subministrar los zapatos en efectivo.

7. A cada uno de los regimientos de infantería de linea mencionados en los artículos 1 y 6, será concedido una suma de 20,000 fr. á título de socorro sobre su masa de vestuario, para hacer en el uniforme de esos

que nécessite leur nouvelle organisation. Cette somme sera mise à la disposition des conseils d'administration et ordonnance spéciale du ministre-directeur de l'administration de la guerre.

(Idem.)

Idem du 27.

[Suite d'hier.]

Ponts. — Douze millions ont été employés à la construction des ponts entièrement achevés de Vercel et de Tortone , sur la Sesia et sur Scrivia , de Tours sur la Loire , de Lyon sur la Saône , près de l'Archevêché et à celle de tous les ponts de la route de Lyon à Marseille , jadis si incertaine par les rivières et les torrents qui la traversent.

Deux grands ponts se construisent dans nos départemens au-delà des Alpes , celui de Turin sur le Pô; on y a dépensé 1,85,000 fr. ; il doit en coûter 3,500,000; et le pont d'Addissonne sur la Doire; il sera achevé cette année : sur 1,100,000 fr. , 800,000 fr. sont dépensés.

Une culée et plusieurs piles du pont de Bordeaux déjà construites , garantissent une réussite entière ; elles ont coûté 1,000,000. Ce pont , jadis réputé impossible , coûtera 6,000,000 fr.

Le pont de Rouen cœûtera , avec les quais à rétablir , 5 millions : 800,000 sont dépensés.

Le pont en pierre de Roane sur la route de Paris à Lyon , a coûté déjà 1,500,000 fr. ; on l'achevera avec 900,000 fr.

Douze autres millions ont été employés à des ponts d'une moindre importance.

Canaux.

Les communications par eau rendent les transports beaucoup moins dispendieux ; elles permettent de mouvoir facilement de grandes masses ; ces communications sont importantes , surtout pour l'approvisionnement des contrées et des villes où une grande population se trouve réunie , et pour le mouvement des matières premières dont le poids ou le volume rendent les transports par terre difficiles. Elles sont importantes par la vie qu'elles répandent sur les routes intérieures qu'elles parcourent en liant entre eux les ports de nos différentes mers.

Le canal de Saint-Quentin a : tenu le Rhône à l'Escaut , Anvers et Marseille , et a fait de Paris le centre de cette grande communication. Sa construction a coûté 11,000,000. La navigation de ce canal , souterrain sur trois lieues de son cours , est entièrement ouverte. Dans les huit premiers mois de l'année 1812 , 756 bateaux chargés de charbon , et 231 chargés de blé , ont

cuerpos las mudanzas que exige su nueva organización. Esta partida se pondrá á disposición de los consejos de administración , y á libranza especial del ministro director de la administración de guerra.

(Idem.)

Idem del 27.

[Continuación de ayer.]

Puentes. — Se han empleado 12 millones en la construcción de los puentes , que ya están del todo concluidos , de Vercel y de Tortona sobre el Sesia y sobre Escibia , de Tours sobre el Loira , de Leon sobre el Saona , cerca del arzobispado , y de todos los puentes del camino de Leon a Marsella , que en otro tiempo era tan incierto por los ríos y torrentes que lo atravesian.

Se constituyén dos grandes puentes en nuestros departamentos mas allá de los Alpes ; el de Turin sobre el Po. En ellos se han invertido 1,85,000 frs. Su coste será de 3,500,000 , y el puente del Addisonne sobre el Doura ; este quedará concluido este año. Sobre 1,100,000 frs. , se han gastado ya 800,000.

Un estribio y varios machones del puente de Burdeos constituidos ya aseguran su éxito ; han costado 1,000,000 frs. Este puente que en otro tiempo se tenía por imposible , costará 6,000,000.

El puente de Rouen con los muros que se han de establecer , costará cinco millones. Se han gastado ya 800,000.

El puente de piedra de Roane sobre el camino de Paris a Leon ha costado ya 1,500,000 frs. , se concluirá con 900,000 frs.

Se han empleado ya 12 millones mas en puentes menos de importancia.

Canales.

Las comunicaciones por las aguas hacen transportes menos dispendiosos ; ellas permiten mover facilmente las grandes masas ; estas comunicaciones son importantes sobre todo para proveer las comarcas , y las villas donde se halla reunida una gran población , y para el movimiento de las materias primas , cuyo peso y volumen hace difíciles por tierra los transportes. Son importantes por la vida que demandan en los diferentes caminos interiores , que recorren ; enlazando consigo los puertos de los diversos mares.

El canal de San Quintín ha reunido el Rodano al Esgueva Amberes , y Marsella , y ha hecho de Paris el centro de esta grande comunicación. Su construcción ha costado 11,000,000. La navegacion de este canal subterraneo en 3 leguas de su corriente , está abierta del todo. En los ocho meses primeros de 1812 756 barcos cargados de carbón , y 231 cargad^a

suivi cette route nouvelle qu'ont fréquentée de même les autres branches de commerce.

Le canal de la Somme , qui joindra celo de Saint Quentin au port de Saint-Valéry , coûtera 5,000,000 : on y a fait pour 1,200,000 fr. de travaux.

Le canal de Mons à Condé ; le débouché des riches houillères du Jemmapes dans l'Escaut coûtera 5,000,000 : 3,000,000 sont dépensés

De nombreuses écluses ont été construites pour perfectionner la navigation de la Seine , de l'Aube , de la Marne. On continue cette amélioration , dont le projet s'élève à 15,000,000 : 6,000,000 ont été employés. Parmi les écluses construites , celle du pont de l'Arche est remarquable par ses grandes dimensions.

Le canal Napoléon sera terminé dans 4 ans : il joindra le Rhône au Rhin ; il coûtera 17,000,000 . 10,500,000 fr. sont dépensés ; les fonds des 6,500,000 fr. restants sont créés et assurés.

(La suite à demain.)

de trigo han seguido este nuevo camino , que tambien han frequentado los otros ramos de comercio.

El canal del Somme que juntará el de San Quintin al puente de San Valerio , costará cinco millones.

Las obras hechas ascienden a 1,200,000 frs.

El canal de Mons en Conde ; el desembocadero de las ricas vileras de Jemapes en el Escalda costará 5 millones. Los tres están ya gastados.

Se han construido numerosas esclusas para perfeccionar la navegación del Sena , Alba , y Marne. Se continua este proyecto , cuyo importe será de 15 millones. Lo empleado hasta ahora son 6 millones.

Dentro de cuatro años estará concluido el canal de Napoleón ; juntará el Rodano con el Rin ; costará 17 millones. Se han gastado ya 10,500,000. Los fondos de los 6,500,000 están ya creados y asegurados.

(Se continuará.)

NOTICIAS PARTICULARES DE BARCELONA

Avis aux contribuables arriérés.

Le Commissaire du Gouvernement pour l'organisation de l'enregistrement et des domaines , en rappelant aux contribuables arrêtés , sur les contributions de 1808 , 1809 et 1810 imposées dans la ville de Barcelone , que le délai accordé par l'arrêté de S. Exc. le Gouverneur-général de la Catalogne , le 21 janvier 1813 , pour obtenir la remise des $\frac{1}{2}$ de ce qu'ils restent à devoir , expire au premier avril . à l'honneur de les prévenir que la difficulté de liquider , dans ce court espace de temps , les comptes de tous ceux qui les demandent , l'a déterminé à faire ouvrir , sous l'autorisation de M. le Conseiller-d'état intendant , un registre sous lequel seront inscrits les noms de toutes les personnes qui déclareront « ouloir profiter du bénéfice » de l'arrêté précité ; que ce registre restera ouvert jusqu'au cinq avril ; qu'à dater de ce jour , celles qui ne se seront pas présentées , seront privées de cet avantage , et que les dispositions pénales de l'arrêté leur seront appliquées.

Chez la veuve Venech , au coin de la rue des Escudellers , et de la rue Ample , on trouve des bouteilles d'eau de Cologne et de Lavande , nouvellement arrivées de France , de supérieure qualité.

T E A T R O.

La Sociedad dramática española , representa hoy á las seis en punto la comedia , *El bueno y el mal amigo* , 1.ª representación , tonadilla el Platicense , Zapateado y sayete.

En casa la viuda Venech esquina de la calle dels Escudellers , y Ancha se encuentran sedomas de agua de Colonia y de la Banda recién llegadas de Francia y de superior calidad.